



Les cahiers de Bénerville

Bulletin Municipal - Bénerville-sur-Mer

DÉCEMBRE 2023
NUMÉRO 7



ÉDITORIAL

Chères Bénervillaises, Chers Bénervillais,

Les fêtes de fin d'année sont très proches et c'est toujours un grand moment de joie et de bonheur partagé en famille ou avec des amis. Cependant, beaucoup d'événements dramatiques, aux conséquences néfastes, viennent troubler ces moments heureux. La guerre en Ukraine est toujours là avec ses implications multiples. D'autres conflits apparaissent ou réapparaissent, malheureusement ; les événements du 7 octobre ont montré à quel point la folie meurtrière de certains pouvait les pousser à accomplir de tels actes d'une barbarie sans nom. Les suites sont, pour beaucoup, imprévisibles et, pour certaines, catastrophiques.

Plus près de nous, nous apprenons presque tous les jours, outre les incivilités quotidiennes, des agressions en tous genres, verbales souvent, mais de plus en plus fréquemment physiques ; elles touchent toutes les catégories et toutes les professions, enseignants, policiers, médecins, pompiers, Des élus sont menacés, insultés, frappés, parfois tués pour des raisons futiles. Cela entraîne un sentiment général d'insécurité et de peur. « Communes attaquées. République menacée » ; le message est clair et a été porté haut au dernier Congrès des Maires de France.

Malgré tout, il faut aller de l'avant, garder notre optimisme, continuer à élaborer des projets, améliorer le quotidien de nos concitoyens

Nous tenons à vous informer sur les réalisations, les événements qui ont émaillé le semestre écoulé et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant sur les investissements et projets marquants pour notre collectivité dans les mois prochains.

Belles fêtes de fin d'année à vous toutes et à vous tous ! Que la nouvelle année 2024 vous apporte bonheur et réussite ! Continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches.

Très cordialement,
Jacques Marie

S
O
M
M
A
I
R
E

- p. 2 **Aperçu
du semestre**
- p. 2 à 6 **Culture, fêtes
et cérémonies**
- p. 7-8 **Un nom, une rue
Victor Cailliau**
- p. 9-10 **Place aux associations**
- p. 11 **Aménagements et entretien
Compostage**
- p. 12 **Informations pratiques**

Aperçu du semestre

Dans une étude portant sur les vacances d'été, le journal Le Parisien a enquêté pour identifier, sur l'ensemble du littoral métropolitain (500 communes), les meilleures stations de bord de mer. L'enquête portait sur le charme, l'accessibilité, les activités disponibles, le coût du séjour, la vie sur place, les espaces verts, les points de baignade, la qualité des eaux, la superficie libérée par les marées, la météo, la température de l'eau et les précipitations... Selon son palmarès, la station de Bénerville-sur-Mer arrive en tête et a été élue meilleure station balnéaire de la Manche et de la mer du Nord.

La commune a été également classée, par l'association « Villes et villages où il fait bon vivre » à la 16ème place sur 18346 communes de moins de 500 habitants, au niveau national, et 5ème sur 286, au niveau du département. Ce label valorise notre territoire. Il est basé entre autres sur la qualité de vie, les transports, les services et commerces, le nombre d'habitants, la protection de l'environnement et la sécurité à l'échelle communale. Ceci nous indique que le site remarquable de Bénerville est un havre de paix pour ses habitants.

Il faut rappeler que Bénerville est classée commune touristique et labellisée également pour la préservation de l'environnement dans l'utilisation de méthodes éco-responsables en ce qui concerne les espaces verts, les voies communales et le cimetière. Pour ce dernier, il faut préciser qu'en dehors de son entretien, l'accent est mis sur l'aspect fleuri du site.

- NÉCROLOGIE -

Le vendredi 23 juin, les obsèques de Madame Michelle Masson ont été célébrées dans l'église Saint-Christophe, avant son inhumation dans le cimetière communal. Madame Masson résidait dans la commune depuis très longtemps. Elle avait été conseillère municipale dans un premier mandat, puis adjointe au maire dans un second mandat. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Culture, fêtes et cérémonies

PIERRES EN LUMIÈRE

Le dimanche 13 mai a eu lieu, comme chaque année, la soirée Pierres en Lumières qui fêtait, cette année, les onze ans de cette animation dans les églises du Pays d'Auge. L'église Saint-Christophe, illuminée par des spots et des bougies, a accueilli de nombreux visiteurs pour des visites commentées par les membres de l'association APPB.



COMMÉMORATION DE L'OPÉRATION « NEPTUNE »

Le 5 juin 2023, par un soleil radieux, la commémoration de l'opération « Neptune » a eu lieu sur le mont Canisy, au pied de la stèle. Cette cérémonie a permis de rendre hommage aux marins des deux navires britanniques, le «HMS Warspite» et le «HMS Ramillies», qui ont participé à cette opération.



16 Boulevard de la Mer
14910 Bénerville-sur-Mer

02 31 88 40 33

ouvert du 1^{er} mars à mi novembre





DISTINCTION HONORIFIQUE

Le jeudi 8 juin 2023, dans la Résidence de Belgique, rue de Surène à Paris, l'Ambassadeur de Belgique son Excellence Monsieur François de Kerchove d'Exaerde a remis à Monsieur Jacques Marie, au nom du roi Philippe, l'insigne du grade de chevalier de l'Ordre de Léopold en remerciement de son engagement et de toutes ses actions dans le devoir de mémoire et en particulier en mémoire de la brigade Piron.



LES 60 ANS DU CEFP "LES CAILLOUETS"

Le Centre Educatif et de Formation Professionnelle « Les Caillouets » a ouvert ses portes en mai 1963 pour accueillir des jeunes filles placées par l'Assistance Publique du département de La Seine. C'était alors une école ménagère pour jeunes filles. L'établissement, au fil des années, a évolué tant dans ses structures d'hébergement et la prise en charge au quotidien des jeunes filles que dans les formations proposées. Soixante ans plus tard, l'établissement dépend toujours de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Ville de Paris et, depuis janvier 2022, s'est ouvert à la mixité.

Afin de fêter ses 60 ans, le samedi 24 juin, l'établissement avait invité beaucoup de personnes pour un déjeuner champêtre très convivial, sous un soleil radieux, en présence de Philippe Augier, président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, de Jacques Marie, maire de Bénerville-sur-Mer, ainsi que d'élus des communes voisines, d'anciens élèves, des enseignants et éducateurs et du personnel de l'établissement. Certaines communes ont bien volontiers aidé, en particulier par le prêt de matériels. Cette fête fut une réussite totale. Bravo aux organisateurs.



TRIATHLON DU PAYS D'AUGE

Les 16, 17 et 18 juin derniers, la 12^{ème} édition s'est déroulée dans beaucoup de communes de la région, dont la nôtre, et, sauf pour la dernière épreuve annulée, dans des conditions normales. Plus de 9000 participants ont ainsi pu s'affronter lors des épreuves de natation, de cyclisme et de course à pied. Une première : le « full distance » a impliqué le lac de Pont-l'Évêque et, en avant pour 3,8 km de nage, 180km de vélo et 42 km de course à pied ! Impressionnant ! L'organisation a été parfaite et l'ambiance chaleureuse et conviviale avec énormément de supporters encourageant et donnant de la voix. Ce triathlon devient une véritable référence internationale.



REPAS DES AÎNÉ(E)S

Le vendredi 30 juin, 49 personnes invitées par la commune ont pu se retrouver à l'hôtel de l'Amirauté, pour un repas de qualité après un accueil sympathique, dans une ambiance conviviale et décontractée, ... pleine d'échanges chaleureux.



DÉJEUNER DE RENTRÉE

Le traditionnel déjeuner de rentrée a été organisé comme chaque année, le premier week-end de septembre. Une cinquantaine de participants étaient présents à la Maison des loisirs. Ce moment fut un instant privilégié permettant aux élus de la commune de rencontrer leurs administrés et d'échanger avec eux. Ambiance conviviale et chaleureuse pour un moment de partage réussi !



AUTO LM - ENTRETIEN MÉCANIQUE :

**Pneus, révisions, batteries, freins, contrôles techniques, échappements...
Lavage dernière génération intérieur / extérieur
à disposition ou par professionnels**

DEVIS GRATUITS

STATION AVIA - OUVERT 7/7

FÊTE DE LA SAINT-CHRISTOPHE

Le samedi 22 juillet 2023, à l'occasion de la fête patronale de la Saint-Christophe, a eu lieu le concours de pétanque avec 16 doublettes, dans une ambiance très amicale et très sportive. Tous les participants ont été récompensés avec des prix de qualité grâce à la générosité des commerçants que nous remercions vivement. En fin de journée, la retraite aux flambeaux a réuni un public nombreux pour suivre la fanfare dans les rues de la commune, puis le feu d'artifice très suivi a été tiré depuis la plage et enfin, le bal sur la digue a clôturé cette magnifique journée.



Le dimanche 23 juillet 2023, la météo étant maussade, une messe a été célébrée à l'intérieur de l'église Saint-Christophe en présence de plus de 80 participants. À l'issue de la cérémonie, le prêtre a procédé à la bénédiction des véhicules, selon une tradition très ancienne.



PATROUILLE DE FRANCE

Le lundi 31 juillet, la Patrouille de France était à Trouville. De nombreux estivants ont pu admirer le show des pilotes au-dessus de la plage de Bénerville-sur-Mer et voir le ciel se colorer de bleu, blanc et rouge.



VISITE DU DÉPUTÉ

Le député Christophe Blanchet a fait une tournée à bicyclette de sa circonscription. C'est pour lui l'occasion de rencontrer les élus et de partager avec eux leurs projets, leurs souhaits et leurs difficultés. Le 9 août, il a fait une escale dans notre commune et a été reçu dans la salle du conseil.



79^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE BÉNERVILLE-SUR-MER

Le 23 août 2023, sur la place de la Brigade Piron, devant la stèle, en présence de Monsieur le sous-préfet du Calvados Guy Fitzer, de Monsieur le sénateur Pascal Allizard, de Madame la sénatrice Corinne Féret, de Madame la conseillère départementale Audrey Gadenne, des élus de communes avoisinantes, d'une délégation de porteurs de drapeaux belges, des Anciens Combattants, de Monsieur le Maire et de ses adjoints, des Amis du Mont Canisy et d'un nombreux public, a été commémoré le 79^{ème} anniversaire de la libération de la commune. Des gerbes ont été déposées devant le monument, en hommage aux libérateurs de la Brigade Piron.

La cérémonie s'est poursuivie avec le partage d'un verre de l'amitié.



10^{ÈME} NUIT DES ÉTOILES

Le vendredi 25 août 2023 a eu lieu la 10^{ème} édition de la nuit des étoiles. Pour cette occasion, Gilbert Martel, président de l'ASNORA de Caen (Association Française d'Astronomie) a fait une conférence sur le thème « Sous le ciel de l'été », dans la salle du conseil municipal. Le public a ensuite été invité à aller observer la lune, les étoiles et autres objets célestes, avec les membres de l'ASNORA, depuis le belvédère du Mont Canisy. Cette nuit des étoiles a été, comme les années passées très suivie.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion de la 40^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine, sous le patronage du ministère de la Culture, en association avec l'Association de Préservation du Patrimoine de Bénerville, l'église Saint-Christophe a été ouverte le dimanche 17 septembre 2023. Une quarantaine de visiteurs fort intéressés a pu bénéficier d'une visite guidée de l'église et des tombes remarquables du cimetière.



BROCANTE

Le 30 juillet, notre traditionnelle brocante a eu lieu avenue du Général Leclerc. Les exposants se sont installés très tôt comme d'habitude et ont proposé toutes sortes d'objets aux chalands nombreux profitant d'une météo plutôt clémente.

Ce fut une réussite avec une nouveauté, un food truck, proposant aux visiteurs une restauration rapide avec de bonnes choses.



LES 21 KM MER, MONTS ET MARAIS

Le 17 septembre a eu lieu la 5^{ème} édition de ce semi-marathon sur les communes de Villers-sur-Mer, Blonville-sur-Mer et Bénerville-sur-Mer. Le parcours, renouvelé et avec des points de vue magnifiques, est très exigeant et les concurrents ont dû affronter des dénivelés parfois importants. Plusieurs centaines de concurrents se sont retrouvés sur la ligne de départ des différentes épreuves et tout s'est parfaitement déroulé à la grande satisfaction des participants et des organisateurs. Les coureurs ont été récompensés par les maires des communes concernées.



105^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Le samedi 11 novembre, la commémoration de la signature de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale a eu lieu devant le monument aux morts. Monsieur le Maire a déposé une gerbe et l'assistance a effectué une minute de silence en mémoire des soldats victimes des guerres et plus particulièrement ceux tombés en 2023.



MARATHON INTERNATIONAL

Les 18 et 19 novembre, le 4^{ème} marathon InDeauville s'est déroulé sur quatre communes de la Vallée d'Auge. A Bénerville-sur-Mer, les athlètes ont, lors des différentes épreuves, emprunté le front de mer et, pour beaucoup, contourné l'hippodrome de Clairefontaine. Plus de 10000 coureurs présents sur les circuits ! Ce fut un énorme succès ! Ce marathon intègre désormais le classement mondial. Tout s'est déroulé parfaitement et dans une superbe ambiance, avec, pour tous les participants et les spectateurs, la découverte de nos superbes communes.



VOYAGE DES BÉNERVILLAIS(ES)

Une trentaine de Bénervillais et accompagnants ont participé, le vendredi 22 septembre, au voyage communal à Laval et dans sa région.

Au programme de la matinée : une visite du cœur de ville au riche patrimoine et celle du château. Les participants ont ensuite pu profiter d'une croisière-déjeuner sur la Mayenne, suivie d'une visite du Lactopole et du siège du groupe Lactalis (premier groupe laitier mondial).

Une ambiance très conviviale, une météo favorable et un programme bien chargé, varié et complet ont fait de cette journée une belle réussite.



AUTRES ÉVÈNEMENTS

En novembre, Monsieur le Maire a participé activement :

- Au Congrès des Maires avec pour thème « Communes attaquées. République menacée »
- Aux Journées « Tourisme de mémoire »
- Aux Rencontres de Beauvau » Pouvoir d'agir des maires face aux incivilités et aux violences »
- Aux Rencontres organisées au Sénat et à l'Assemblée Nationale.



Un nom, une rue - Victor Cailliau



Nous poursuivons notre rubrique destinée à faire revivre des personnalités dont le nom a été attribué à une voie de notre commune. Voici le récit de la vie de Victor CAILLIAU, réalisé avec le concours de Madame Hesna CAILLIAU, (épouse d'Antoine CAILLIAU, petit-fils décédé de Victor CAILLIAU), celui de Jean-Michel CAILLIAU (fils de Xavier CAILLIAU et petits-fils de Victor CAILLIAU), celui d'Isabelle MILLET (fille de Gilbert CAILLIAU) et enfin celui de Pascal LIÉTOUT (petit-fils de l'instituteur et secrétaire de mairie à Bénéville), que nous remercions vivement pour leurs diffé-

rentes contributions.

L'homme

Victor, Albert, Joseph CAILLIAU est né le 6 avril 1888 à Arras (Pas-de-Calais).

Il est le fils de Pierre, Victor, Alphonse CAILLIAU (1861 Valenciennes - 1947 L'Hay-les-Roses) et de Madeleine, Marie Adélaïde SAUVAGE (1864 - 1949). Son père est banquier et agent de change, nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, puis il devient avocat, à Versailles, et est nommé Camérier secret de cape et d'épée des papes Pie XI et Pie XII.

Ses parents ont cinq enfants :

- Henri CAILLIAU (1888 - 1918), prêtre.
- Victor, Albert, Joseph CAILLIAU qui épouse Marie Marthe ROUCHER (1891 - 1976).
- Anne, Marie Madeleine CAILLIAU (1890 - 1956).
- Madeleine CAILLIAU (1892 - 1973) qui épouse le 28/10/1913 à Versailles Jean ROUCHER (1888 - 1971), frère aîné de Marie Marthe.
- Simone CAILLIAU (1894 - 1985), Religieuse des Sœurs de l'Assomption.

Il fait des études de droit, devient en 1912 licencié en droit et clerc de notaire chez Maître LANGLOIS à Versailles. Il est soldat à la 3^{ème} section du secrétariat d'État-Major de recrutement à la garnison de Lisieux. Devenu notaire, il succède à Maître DELARUE à Lisieux. En 1939, il est nommé Président de la Chambre des Notaires du Calvados.

Demeurant 49, rue Berthier à Versailles, il se fiance en septembre 1912, avec Marie Marthe, Augustine ROUCHER (14/04/1891 Lisieux - 04/03/1976 Lisieux) demeurant 1 boulevard Carnot à Lisieux, fille de Pierre ROUCHER, avoué et maire de Bénéville. Les bans sont publiés le 13/12/1912. Ils se marient le 13/01/1913 à Lisieux.

Ils ont trois enfants :

- Xavier, Marie, Joseph, Pierre CAILLIAU (23/05/1915 Versailles - 2003 Évreux), docteur en droit, diplômé de l'École des Sciences Politiques, marié avec Madeleine GUÉVILLE de Paris, licenciée ès-lettres (25/05/1937), fille de Jules GUÉVILLE, agrégé de philosophie, mort pour la France en 1915 dans les tranchées en Artois, à l'âge de 35 ans, et petite-nièce de Monseigneur JULIEN évêque d'Arras.

- Gilbert, Joseph, Pierre CAILLIAU (08/06/1917 - 2010) époux de Cécile MADELINE le 08/08/1942. Il reprendra l'étude notariale de son père.

- Gérard, Joseph, Albert CAILLIAU (06/06/1919 - 1997), architecte des Bâtiments de France à Quimper, époux de Brigitte ROUS-

SELIN-LEGRAND.

La famille CAILLIAU était très attachée à la villa « Saint-Michel » (détruite et remplacée par l'actuelle « résidence Saint-Michel ») où elle aimait venir passer ses vacances.

Ancien Combattant de la Première Guerre mondiale 1914-1918, il devient résistant pendant la Deuxième Guerre Mondiale. De 1941 à 1943, il aide le sous réseau de Denis-Aristide Buckmaster (réseau



« Jacky » de Bordeaux) à faire passer en zone libre les jeunes gens désireux rejoindre les Forces Française Libres en Afrique du Nord. Le 27 février 1944, à 7 heures du matin, il est appréhendé à son domicile 23 rue du Pont Mortain à Lisieux par la gendarmerie allemande de Rouen. Deux de ses confrères, Maîtres FOUBERT et HOUZARD, sont également appréhendés. Emmenés au siège de la Kommandantur à Lisieux (Hôtel de l'Espérance), ils sont transférés en milieu de matinée par le train vers Caen pour être interrogés par la Gestapo, puis conduits à la Maison d'Arrêt de la Maladrerie, dans des cellules différentes. La sienne porte la mention « Gaulliste » sur la porte. Est-ce dû également au fait que son cousin Alfred CAILLIAU avait épousé Marie Agnès DE GAULLE, la nièce du Général ? Il garde le moral et fait de l'activité physique à l'intérieur de sa cellule et se récite des poèmes. Il est ensuite transféré à la Maison Centrale de Beaulieu (Carpicquet). Le 18 juin 1944, il est déporté depuis Compiègne à destination de Dachau où il aura le matricule 74312-K-L-Dachau. Il est transféré à Neuengamme puis à un Kommando de travail du camp de Flossenbürg en Bavière (Allemagne) où un jeune frère de Madeleine GUÉVILLE, résistant et déporté, décèdera à l'âge de 22 ans. Victor CAILLIAU y décède le 4 novembre 1944, à l'âge de 55 ans. Un des survivants du camp raconte qu'il partageait sa maigre ration avec de plus jeunes internés, et qu'il pensait en faisant cela à ses enfants et qu'il eut été heureux qu'un père en fût autant pour ses fils dans une situation analogue. Ce même homme, employé aux cuisines, et voyant la santé de son ami périlcliter, lui propose de lui passer en cachette une ration supplémentaire qui lui aurait permis de tenir jusqu'au bout. Victor CAILLIAU refuse catégoriquement en disant « Cette soupe que vous m'offrez est la ration d'un autre. Si je l'acceptais, je le condamnerais à mourir à ma place. Je ne le puis ». Et cet ami ajoute « Que dire de lui ? Rien, sinon qu'il fut un « Homme » avec tout ce que cela signifie de grandeur, de droiture, de noblesse, d'amour du prochain et ce jusqu'au plus grand sacrifice ».

Mort pour la France, son nom est inscrit sur le monument aux morts de Bénéville-sur-Mer et sur celui de Lisieux. Une inscription sur la tombe de son épouse, dans le cimetière de Bénéville-sur-Mer, rappelle son décès en déportation.

Le 23 septembre 1958, par décision Ministérielle n°12, la Carte de Combattant volontaire de la Résistance, à titre posthume, n° 918477 lui est attribuée par la République Française.

En juin 1944, la maison de Victor CAILLIAU, à Lisieux, est entièrement détruite, avec toutes les archives familiales, par les bombardements alliés puis par un incendie réalisé par les troupes allemandes.



Le Maire

Élu en 1929, il succède à Monsieur GUICHE, qui avait assuré l'intérim après le décès de son beau-père Pierre ROUCHER, et devient maire de Bénerville le 18/05/1929 par 5 voix sur 9. Il est réélu maire pour un second mandat, le 19/05/1935, avec 7 voix sur 8. Il reste édile communal jusqu'au 29 janvier 1939. Son successeur est Paul BRIONNE. Il reste cependant conseiller municipal et participe aux commissions Bâtiments et travaux communaux, Chemins et alignements, Chômage, et enfin Éclairage, eaux et gaz, jusqu'au 9/12/1941 date à laquelle le préfet de Lisieux acte sa démission.

Durant ses deux mandats, il s'implique fortement dans des sujets qui sont importants pour lui :

- L'école

Il apporte son soutien permanent, sa reconnaissance et son attachement à l'instituteur « un travailleur père de 8 enfants qui a consacré 40 ans de sa vie à servir loyalement et consciencieusement la commune ». Il se préoccupe du renforcement de l'hygiène à l'école avec l'installation d'un W.C. à chasse d'eau et d'une aération par la mise en place de châssis sur les murs nord et sud. Plus tard, il fait construire 5 cabinets d'aisance dans la cour de l'école et un lavabo. L'installation du chauffage central pour l'école et la mairie vient remplacer le poêle de l'école et il fait un don pour participation à la dépense. Il fait remplacer le parquet de l'école, repeindre l'école et le logement de l'instituteur. Il demande au préfet de transmettre au ministre de l'Intérieur une requête afin d'obtenir la médaille d'honneur communale pour Monsieur LIETOUT, l'instituteur. Il offre un poste TSF pour les enfants de l'école et fait acheter des livres pour la bibliothèque scolaire.



- Les œuvres sociales

Durant tout son mandat, il active différentes œuvres sociales : arbre de Noël, assistance aux femmes en couche, bol de lait pour les écoliers, bureau de bienfaisance (bons de vêtements, bons de pain, bons de viande, bons de charbon), assistance médicale gratuite pour les nécessiteux, travaux sur la commune pour les ouvriers au chômage. Il offre les jouets distribués dans le sapin de Noël. Toute la fin de son mandat sera axée sur l'aide aux chômeurs de la commune en les payant pour des travaux communaux. En 1935, l'ensemble des dépenses sociales représente 20% du budget de la commune qui compte alors 375 habitants.

- Le développement de la commune

Il crée une terrasse sur les lais de mer pour pouvoir installer des exploitants et fait installer un parapet en ciment pour éviter l'ensablement. Il obtient de la SNCF que l'appellation de la halte ferroviaire de Blonville ait l'appellation Gare de Blonville-Bénerville. Il négocie avec l'Automobile Club de l'Ouest pour la parution d'une publicité sur Bénerville dans « L'Ouest Touristique ». Il négocie avec le curé de Bénerville l'ajout d'une messe supplémentaire le dimanche pendant la saison estivale. Il décide que les plans des constructions nouvelles dressés par les architectes doivent être déposés à la mairie et soumis au conseil municipal. Il réalise une négociation afin que les chemins privés de l'avenue du Maréchal Foch et de l'avenue de la Plage deviennent chemins communaux et facilitent l'accès à la plage. Pendant ses deux mandats, il se réserve l'organisation des fêtes de la plage (fête sportive et concours de sable) durant l'été, et obtient les contributions de plusieurs journaux (Le Matin, l'Echo de Paris, Le Journal). Il fait des démarches auprès du Touring Club de France pour l'établissement d'une table d'orientation sur le Mont Canisy et l'inscription de la commune sur le guide Michelin. Il organise la première fête de la Saint-Christophe avec mise en place d'un comité comprenant un groupe de commerçants et entrepreneurs.

- La sécurité, l'organisation et l'entretien de la commune

Plusieurs tranches de travaux permettent d'étendre l'éclairage public dans la commune. Le service des eaux pour les particuliers est également étendu et des canalisations d'amenée d'eau remplacées. De nombreuses bouches à incendie sont réparties sur le territoire de la commune. Il fait installer des panneaux d'affichage à la mairie et chemin du Tocq. Il fait repeindre les murs extérieurs, les portes et les grilles de l'école et de la mairie. Il réalise l'acquisition du terrain et de la maison pour le logement du garde-champêtre et fait les travaux de restauration de la maison. Un arrêté municipal permet de réglementer la circulation des chevaux sur la plage pendant la période estivale. Il fait mettre en place une passerelle mobile en bas de l'escalier du Ricoquet pour faciliter l'accès à la plage. Il crée une taxe sur les chiens. Il fait procéder à la révision du montant des assurances pour les bâtiments municipaux et la prise en compte des risques d'accident pour les élèves de l'école. La couverture du lavoir du quartier de l'église est réalisée en même temps que la pose de panneaux latéraux afin d'assurer une protection des lavandières. Il actualise le règlement du cimetière communal et crée un poste d'eau dans le cimetière. Il installe un Bureau auxiliaire des Postes, route de Villers dans une dépendance de l'Hôtel du Champ de courses et fait mettre en place à côté une cabine téléphonique. Il fait rénover la route nationale et créer des trottoirs sur cette route dans la traversée de Bénerville. Il fait modifier plusieurs virages dangereux en rachetant des petites parcelles de terrain en bordure de ces virages et la mise en place d'une signalisation de ces endroits au moyen de plaques réfléchissantes. De nombreux chemins, rues ou avenues sont goudronnés. Il fait rénover le mur nord de l'église, refaire la toiture de l'entrée, de la sacristie et du clocher, remplacer un vitrail détérioré par les tirs de la batterie du Mont-Canisy et porter la facture au commandant de l'Artillerie de la Côte du Havre. Il installe une boîte aux lettres et un bureau de tabac dans la Garenne, au niveau de la route nationale. Une machine à écrire fait son arrivée à la mairie.

Émile LIÉTOUT, secrétaire de mairie et ancien instituteur, dit de lui : « Monsieur CAILLIAU était aimable. Il était bon et dévoué. Tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier son exquise politesse, sa parfaite courtoisie. Il était toujours affable, même à l'égard de ceux qui ne le méritaient guère. Maître CAILLIAU était bon : sa grande préoccupation était le bureau de bienfaisance qu'il voulait voir prospérer et agissant. Pour alimenter la caisse, il se dépensait sans compter, pour recueillir des dons, chez ses amis, chez les propriétaires riches, où il était toujours bien reçu. Il offrait chaque année, de ses propres deniers, un magnifique arbre de Noël, et il offrait le vin d'honneur aux démobilisés, à l'occasion du 11 novembre ; enfin son portefeuille était toujours largement ouvert quand il y avait une misère à secourir, une infortune à soulager. [...] Pendant la saison, [...] la plage devenait alors l'objet de tous ses soins. Tous les dimanches et parfois même en semaine, il organisait des fêtes de plage qui avaient un grand succès, concours de sable, concours sportifs, jeux divers, suivis d'une distribution de beaux jouets aux lauréats. [...] En agissant ainsi, M. CAILLIAU faisait connaître et aimer la plage et contribuait à favoriser la prospérité de Bénerville, qui était à son apogée à la veille de la guerre.

[...] Sa mort tragique jeta la consternation à Lisieux et à Bénerville et provoqua d'unanimes regrets. Monsieur CAILLIAU fut un homme de bien dans toute la force du terme, et mérite d'être donné en exemple aux jeunes générations. Puissent ses amis, ses compatriotes, ses administrés, ne jamais oublier le bien qu'il a fait, les services qu'il a rendus et garder sa mémoire dans une pieuse pensée, avec l'affection, la reconnaissance et le respect qui lui sont dûs. »

Lors du conseil municipal du 2 juin 1945, Louis Goulet, maire, rend hommage à sa mémoire et rappelle tout le dévouement apporté par Monsieur CAILLIAU dans son administration de la commune. Il adresse ses condoléances à son épouse et à toute sa famille. Émile LIÉTOUT propose qu'une rue de la commune porte le nom de Monsieur CAILLIAU afin de perpétuer le souvenir de celui qui fut un homme de bien, un patriote qui a payé de sa vie l'amour de son pays et qui a laissé dans le conseil et chez ses administrés de la profonde sympathie.

Sa femme Marie Marthe sera conseillère municipale à Bénerville-sur-Mer du 31 octobre 1947 au 25 mars 1965.

Place aux associations

Les Amis du Mont Canisy

L'Assemblée Générale de l'association Les Amis du Mont-Canisy a eu lieu le dimanche 22 octobre. Le site a comptabilisé 2281 visites en 2023 (1053 visites publiques et 1228 visites privées). L'association a participé à de nombreux événements mémoriels avec ses véhicules militaires, installé des représentations en 3D d'obus et de champignons de Paris (qui étaient autrefois cultivés dans les tunnels), présenté des pièces d'avions, amélioré l'éclairage de la galerie, installé de nouveaux panneaux photo, effacé les tags apparus sur les ouvrages militaires, restauré une charrette ayant servi au transport des munitions et entretenu les abords des ouvrages visitables.

Pour 2024, Les Amis du Mont Canisy s'appêtent d'ores et déjà à satisfaire les nombreuses demandes de visites guidées et commentées des fortifications et de la fameuse galerie souterraine de 220m. Le calendrier des visites publiques de ce site historique est établi et les réservations peuvent être effectuées sur la plateforme du site « In Deauville ». À l'occasion du 80ème anniversaire, l'association participera également aux commémorations du Débarquement et de la Bataille de Normandie, et de la libération des communes de la Côte Fleurie par la Brigade Piron.



Association pour la Préservation du Patrimoine de Bénerville (APPB)

Exposition « L'instruction à Bénerville. Une histoire singulière »

Cette année encore, l'association a réalisé une exposition au dos des cabines de plage. Le thème retenu était « L'instruction à Bénerville ».

L'inauguration de cette exposition a eu lieu le samedi 8 juillet à 11h sur la plage devant l'Office de Tourisme de Bénerville-Tourgéville, en présence de Jacques Marie, maire, de Jean-Luc Lénart, président de l'APPB et de Pascal Liétout, représentant ses ancêtres, instituteurs et institutrice de l'école communale.

Les promeneurs ont pu s'intéresser aux 15 panneaux apposés au dos des cabines de plage, qui racontent la création et l'évolution des trois institutions chargées de l'instruction dans la commune. Cette exposition a duré jusqu'au 17 septembre et a eu un grand succès.



Assemblée Générale

Elle a eu lieu le samedi 5 août à 17h30, à la Maison des Loisirs de Bénerville-sur-Mer. En complément des rapports du Président, du trésorier et du vérificateur aux comptes, elle a permis de présenter le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets de la saison 2023-2024. Un pot amical a clôturé la réunion.

Le gouvernement a décidé en septembre de mettre en place de nouvelles mesures fiscales incitatives pour aider à sauver les églises des villages de France. Désormais, une déduction fiscale à hauteur de 75 % du montant du don est accordée jusqu'à un montant de 1000 € et 66% au-delà de cette première tranche.

Pour adhérer et/ou faire un don, utilisez le site <https://association-patrimoine-benerville.s.yapla.com/fr/> ou le QR Code





LES VÉLOS DE BLONVILLE



EXPOSITION ET VENTE DE VELOS ELECTRIQUES

15 bld Marcel Lechanteur 14910 Blonville-sur-mer

VENTE - ENTRETIEN - LOCATION

Informations au 02 79 01 16 83 ou sur www.lesvelosdeblonville.fr

Association pour la Mémoire des Combattants de la Brigade Piron (AMCBP)

26 communes et de nombreux adhérents ont déjà adhéré à l'Association pour la Mémoire des Combattants de la Brigade Piron. L'objet de l'association, reconnue d'intérêt général, est de perpétuer la mémoire des combattants du 1^{er} Groupement Indépendant Belge, connu sous le nom de Brigade Piron pour leur participation à la Bataille de Normandie dans le cadre de l'opération « Paddle », mais également d'œuvrer à l'édification d'un mémorial à Auberville, sur le terrain situé en face de la mairie. L'inauguration du monument aura lieu lors de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération. Vous pouvez vous informer sur le projet de création du mémorial sur le site www.amcbp.org.



Si vous souhaitez adhérer ou faire un don, utilisez le lien <http://tiny.cc/soutien-amcbp> ou le QR Code

Association Loisirs et Culture de Bénerville (LCB)

L'association LCB propose à ses membres de participer à différents ateliers qui se déroulent à la Maison des Loisirs de Bénerville-sur-Mer : autour du livre, bridge, cocktail, jeux de société, pétanque, et sophrologie. Deux autres ateliers portent sur le bowling à Touques et la randonnée depuis le parking de la Garenne.

LES SERVICES PROPOSÉS PAR NOTRE ASSOCIATION

Association locale
ADMR de Villers s/Mer
8 Rue Boulard
14640 VILLERS SUR MER
02 31 81 59 33
villers.mer@admr14.org
www.admr14.org

Responsable de secteur
Igor DESNOS

Nous vous accueillons dans nos locaux :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

En dehors de ses horaires,
vous pouvez laisser votre message sur notre
répondeur téléphonique ou sur notre boîte
mail

Pour les week-ends et jours fériés,
en cas d'urgence, un numéro
de permanence est disponible
de 8h00 à 19h00.

02 31 29 59 48

<p>SERVICE ET SOINS AUX SÉNIORS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la personne : aide au lever, au coucher, aux repas, à la toilette, soins d'hygiène • Portage de repas à domicile, ménage • Actions de prévention à la perte d'autonomie 	<p>ENFANCE ET PARENTALITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gardes d'enfants à domicile • Soutien à la parentalité • Accueil Petite Enfance • Années à l'école
<p>ENTRETIEN DE LA MAISON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien de la maison • Démarches d'entretien • Petit bricolage 	<p>ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la personne : aide au lever, au coucher, aux repas, à la toilette, soins d'hygiène • Portage de repas à domicile



Samedi 16 décembre 2023 :
Goûter de Noël des anciens

Samedi 30 décembre 2023 :
Concert dans l'église Saint-Christophe

Mercredi 8 mai 2024 :
Commémoration de l'armistice de 1945

Samedi 18 mai 2024 :
Pierres en Lumières

Mercredi 5 juin 2024 :
Commémoration de l'opération « Neptune »

Dimanche 9 juin 2024 :
Élections européennes

Votre Agence immobilière en bord de mer

ESTIMATION GRATUITE

Votre projet immobilier,
Acheter, Vendre, Investir

CONTACTEZ-NOUS

02 31 81 05 05

42 Avenue du littoral
Bénerville Sur Mer
www.ozenne-immobilier.fr

Professionnels de l'immobilier depuis 30 ans

Aménagements et entretien

Espaces verts

Nos agents continuent à aménager les parterres et à planter avec le souci de tenir compte des épisodes de sécheresse plus fréquents, en privilégiant les variétés plus résistantes et moins gourmandes en eau. Les plantes sont aussi choisies pour bénéficier d'une floraison étalée dans l'année.).

Services techniques

Des cases de stockage ont été aménagées afin d'entreposer plus facilement les matériaux, les déchets et le sel de déneigement routier.

Un nouveau camion vient d'être acquis à la grande satisfaction de nos agents municipaux. Il remplace un autre véhicule déjà ancien.



Plage

Les équipes des services techniques ont installé les brandes, sur le sable le long de la plage, afin de diminuer les apports de sable sur la promenade Yves Saint-Laurent lors des grands vents.

Borne textile

Une borne textile, qui récupère également les chaussures, a été mise en place le 28 juin sur le parking de la Garenne. Cette borne est gérée par l'ASTA (Association Solidarité Travail Autonomie), sise à Surville. L'installation de cette borne est intégrée dans un plan de réemploi et d'économie circulaire de la compétence de la communauté de communes (environnement).



Compacteur de déchets

Un compacteur solaire de déchets a été installé sur le parking des Ammonites le 18 juillet. Ce compacteur reçoit les emballages recyclables (sauf le verre) et a été mis en place par le service environnement de la communauté de communes. Ce compacteur sert actuellement de test. Une généralisation dans toutes les communes est envisagée.



Compostage

Biodéchets

A partir du 1^{er} janvier 2024, il deviendra obligatoire de trier les biodéchets. Le compostage, individuel ou collectif, va donc se développer et chacun devra se familiariser avec les règles à respecter et les bons gestes de tri.



126 Bd Fernand Moureaux
14360 TROUVILLE-SUR-MER

☎ 02 31 88 42 48

44 Rue Gambetta
14800 DEAUVILLE

☎ 02 31 88 33 58

Informations pratiques

Mairie

2 rue du Ricoquet
Tél : 02 31 87 92 64 – FAX : 02 31 87 32 15
benerville.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.benerville.org

La Mairie est ouverte au public :

- le lundi de 16h à 19h
- le mardi de 14h à 17h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 14h à 17h
- le vendredi de 16h à 19h

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur simple demande au secrétariat.

Secrétariat de la Mairie :

Géraldine CALLAND et Sophie VERGER



Police Municipale et Environnementale

2 rue du Ricoquet - Tél. 02 31 87 92 64
Garde champêtre chef : Bertrand LE GUÉ
Agent de Surveillance de la Voie Publique
(ASVP) : Mathilde Lemonnier



Services Techniques

Rue de la Garenne - Tél : 02 31 87 67 06
Les Services Techniques sont ouverts au public du lundi au jeudi de 13h30 à 14h.
Responsable : Daniel PRUDENT



Maison des Loisirs

9 avenue des Ormes - Tél : 02 31 87 66 73
Bibliothèque municipale ouverte le jeudi de 14h à 16h.

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

ARDILLON Laurent

DÉPANNAGES - SANITAIRE

**Création de
salle de bain**

06 45 31 52 09

26 Rue Général De Gaulle
14910 BLONVILLE SUR MER
Mail: Lardillonplombier@orange.fr

